Image not found or type unknown

# Regrouppement familiale en france

Par **sumiswald**, le **15/03/2010** à **19:03**

Bonjour,
suis demandeur d'asyle tunisien en suisse,suis marié avec une tunisienne qui reside en france (permis de sejours 10),,,ma situatin actuelle est provisoire en suisse mais avec jai eu l'accord du mariage...je me demande esque mon epouse peut faire le regrouppement familial en france et si le cas commt ,,,sachant que je possede pas le passport tunisien depuis 14 ans ,et jai pas titre de voyage ,mais jai la carte d'identité tunisienne et d'autre documents comme l'acte de naissance ,,,merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés